

1.1 COHÉSION ET SOLIDARITÉ - MAINTENANT OU JAMAIS

Un bref regard sur 2016 permet de comprendre les événements de 2017. En 2016, le rejet par les assureurs et le corps médical du tarif ambulatoire révisé a été l'occasion pour le Conseil fédéral et le Parlement de préparer – sans compromis et à tout prix – des mesures en moins de six mois en vue de maîtriser les coûts de la santé. Les conséquences ne se sont pas fait attendre: présentation du projet de deuxième intervention tarifaire par le Conseil fédéral en mars 2017, deux initiatives parlementaires sur la levée de l'autonomie tarifaire et l'introduction de budgets globaux en février 2017 et intervention sur la suppression de l'obligation de contracter en mai 2017. Le PDC a également décidé en août 2017 de lancer une initiative populaire pour l'introduction d'un budget global.

Voulons-nous que la politique délègue le rationnement des soins aux médecins via des budgets globaux? Voulons-nous que le Conseil fédéral puisse fixer un tarif étatique? Voulons-nous supprimer le libre choix du médecin? Ce sont les questions que nous devons nous poser et qui nous placent face au plus grand défi de notre histoire centenaire.

Aujourd'hui, à l'inverse d'hier, le Conseil fédéral, le Parlement et les partis politiques partagent le même avis: les coûts de la santé ne sont plus maîtrisés et les partenaires tarifaires ne sont pas à la hauteur de l'autonomie tarifaire qui leur est accordée.

La situation actuelle du corps médical suisse est délicate.

Nous, médecins, pouvons-nous encore nous permettre d'afficher des intérêts divergents entre les disciplines, pour que les politiques s'en servent dans le but de nous monter les uns contre les autres, et de devenir ainsi le jouet du Conseil



Dr méd. Jürg Schlup

Président de la FMH

Le corps médical a du succès lorsqu'il n'est pas divisé et propose des solutions.

Jürg Schlup

fédéral, du Parlement, des partis politiques et de l'administration: Divide et impera!

La deuxième intervention tarifaire doit rester l'ultime intrusion dans une révision tarifaire douloureuse et ne pas devenir la première phase d'un tarif étatique inadmissible. A l'image du roi Pyrrhus après sa victoire contre les Romains en 279 av. J.-C., nous pourrions dire aujourd'hui: encore un rejet comme celui-là et nous sommes perdus!

Nous, médecins, devons proposer des solutions meilleures que celles déposées en politique. Nous devons proposer des solutions communes pour maîtriser la hausse des coûts de la santé. Si nous ne trouvons pas de compromis, le législateur imposera ses vues comme il l'a fait dans le domaine des finances. Si nous nous laissons diviser, nous n'avons politiquement aucune chance contre la force d'un Conseil fédéral, d'un Parlement, de partis politiques et d'une administration unis. Le corps médical a du succès lorsqu'il n'est pas divisé et propose des solutions. Assumons notre responsabilité, indépendamment de notre spécialisation et de notre région. Notre liberté a un avenir pour autant que nous sachions prendre notre part de responsabilité pour ce système de santé.

1.2 COHÉSION ET SOLIDARITÉ POUR LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS

Cohésion et solidarité ont résonné tout au long de l'année 2017 comme les maîtres mots de l'action de la FMH et de son SG. Si les grandes manœuvres de la politique fédérale ont montré au corps médical l'urgente nécessité de faire front commun et de travailler ensemble à des solutions pertinentes, le SG et ses divisions ont consacré leur énergie à l'accompagnement et la mise en œuvre des décisions politiques visant l'élaboration de ces dernières. En effet, c'est au travers de la capacité de la FMH à défendre les intérêts de ses membres, à améliorer leurs conditions de travail et à assurer leur bien-être grâce à ses prestations qu'elle remplit sa mission. C'est ainsi que tout au long de l'année projets, dialogues et coopérations ont pu être mis en place de manière interdisciplinaire et interprofessionnelle et qu'une bonne communication a pu être assurée sur ces différentes actions.

Mais accompagner et mettre en œuvre les décisions politiques ainsi que servir au mieux les membres de la FMH ne peut être réalisé que si l'environnement et les conditions-cadres de travail des collaborateurs de la FMH leur permettent d'effectuer leur travail en toute sérénité et avec efficacité. Ces conditions-cadres sont, outre les outils de travail adéquats, les critères que tout bon gestionnaire doit être à même de pouvoir mettre en place, tels que la confiance, le respect, l'écoute, la transparence, la communication, la flexibilité. C'est pourquoi nous avons œuvré au cours de l'année écoulée à renforcer ces conditions-cadres et à assurer un environnement de travail favorable au bien-être des collaborateurs de la FMH. Nous continuerons nos efforts en ce sens au cours de l'année 2018. Cohésion et solidarité sont donc les maîtres mots de l'action de la FMH à l'égard de ses membres mais également maîtres mots à l'intérieur du SG.



Anne-Geneviève Bütikofer

Secrétaire générale de la FMH

Pour effectuer leur travail en toute sérénité et avec efficacité, les collaborateurs doivent pouvoir jouir de confiance, respect, écoute, transparence, communication et flexibilité.

Anne-Geneviève Bütikofer